

Pour rassurer Ivan Segré, qui me prend pour un garde-frontière.

Vivian Petit

Rennes, 18 avril 2019

Cher Ivan,

J'espère que tu vas bien. J'ai reçu ta lettre datée du 17 avril¹, et je t'en remercie. Je fais une pause dans mon écoute du dernier album de PNL² pour te répondre.

Tu me demandes donc, pour la deuxième fois, si je suis pour qu'un hypothétique État binational israélo-palestinien soit ouvert à l'immigration juive. Puisque tu crois déduire de mes écrits que je suis à la fois favorable au droit au retour des réfugiés palestiniens et opposé à l'immigration juive en Israël/Palestine, je vais récapituler ce que je t'ai déjà répondu à ce sujet dans mon dernier texte, publié le 16 avril, à laquelle ta lettre fait suite. Cependant, je souhaite avant cela te faire deux remarques :

D'une part, il est pour le moins étonnant que tu affirmes que j'éluide le sujet, alors que j'y ai consacré quatre paragraphes pour te répondre³. Après avoir lu un texte où je traite longuement de cette question, et dans lequel je critique ta manière de présenter le problème, tu n'y vois qu'évitement, et associe cela au silence que tu reproches à d'autres personnes. Tu les nommes. Régulièrement. Alain Brossat, Alain Badiou, Eyal Sivan, Éric Hazan. Il y a des rapprochements bien plus infamants. Cela dit, je ne suis pas eux, et ils ne sont pas moi. J'ai l'impression que le dialogue rompu avec ces personnes te pousse à t'adresser à eux quand tu t'adresses à moi. Rien ne t'oblige à correspondre avec moi, mais puisque tu as décidé de le faire, tu comprendras probablement que je n'aimerais pas avoir l'impression de n'être à tes yeux qu'un pis-aller.

D'autre part, je ne pense pas que notre désaccord principal porte sur les manières de caractériser l'immigration juive en Palestine. J'ai, dans mon dernier article, insisté sur ta sous estimation des inégalités portées par le sionisme réellement existant. J'ai aussi critiqué ta mise en équivalence de situations pourtant liées à une situation d'inégalité, notamment ta condamnation symétrique de la violence armée, qu'elle vienne d'une armée d'occupation ou des personnes vivant sous la dite occupation.

1 Segré Ivan, « Lettre ouverte à Vivian Petit », *solitudesintangibles.fr*, 2019,

<http://solitudesintangibles.fr/a-propos-dun-etat-binational-lettre-ouverte-a-vivian-petit-ivan-segre/>

2 PNL, *Deux frères*, QLF Records, <https://www.deezer.com/fr/album/92585962>

3 Petit Vivian, « Réponses à Ivan Segré », *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/reponses-a-ivan-segre-vivian-petit/>

Enfin, puisque tu refuses de soutenir la campagne de Boycotts, Désinvestissements et Sanctions contre Israël, et ne propose aucune stratégie alternative, je me suis désolé de ton absence de perspective stratégique pour faire advenir l'égalité que tu appelles de tes vœux.

Cela étant précisé, puisque tu insistes sur la question de l'immigration juive en Israël/Palestine, je récapitule ce que j'ai déjà développé :

- Parler de « droit au retour » des Juifs en Israël, comme tu le fais parfois, est irrationnel. La majorité des Juifs ne sont pas les descendants directs des habitants de l'Israël biblique, et il ne me semble pas très pertinent de défendre des formes étatiques à partir des mythes religieux. Je pense la même chose du fait de revendiquer une souveraineté étatique sur une terre avec pour argument le fait que ses ancêtres mythiques y auraient vécu il y a deux-mille ans.

- La défense d'une souveraineté étatique juive en Palestine date de l'émergence du mouvement sioniste, à partir de la fin du 19^{ème} siècle, dans un contexte de développement des mouvements nationalistes et coloniaux. Historiquement, l'immigration juive en Palestine n'est pas seulement immigration, mais aussi colonisation. Ceux qui ont édifié les premières colonies sionistes en Palestine, qui ont expulsé ou déplacé les Palestiniens en 1947-1948 ou en 1967, n'étaient pas seulement des réfugiés ou des migrants, mais ont servi, et parfois porté consciemment, un projet colonial.

- Les réfugiés palestiniens et leurs descendants, victimes des différentes vagues d'expulsions, menées par les milices sionistes puis par l'État d'Israël, demandent à ce que les crimes qu'ils ont subis soient reconnus, et que leur droit au retour puisse être appliqué. Cette demande est légitime. Elle est reconnue par la résolution 194 de l'ONU, et fait parti de la plateforme de la coalition pour un Boycott, des Désinvestissements et des Sanctions contre Israël.

- Ce que tu considères toi même comme « l'argument sioniste, son axiome »⁴, la volonté que les juifs soient majoritaires en Israël/Palestine, est à l'origine de l'obsession israélienne actuelle pour la démographie. De cette obsession, résultent des appels adressés aux juifs du monde entier pour venir en Israël et ainsi être plus nombreux que les Palestiniens. Cette obsession israélienne pour la démographie se confond avec l'oppression des Palestiniens, perçus comme une menace, une population à maintenir sous domination politique et militaire. Aujourd'hui, les territoires palestiniens sont colonisés, le droit au retour des réfugiés palestiniens n'est pas reconnu par Israël, et l'immigration juive est encouragée par le gouvernement israélien.

4 Ivan Segré, *Les pingouins de l'universel*, Lignes, 2017, p. 113.

- Cette obsession pour la démographie pousse des hommes politiques israéliens à parler de « bombe démographique » à propos du taux de natalité des Palestiniennes, et des rabbins, notamment ceux proches du mouvement Shavei Israel, à parcourir le monde pour retrouver les descendants supposés des tribus perdues d'Israël et les appeler à immigrer au Proche-orient. Elle pousse aussi Netanyahu à se précipiter à chaque agression ou crime antisémite en France, pour appeler les Juifs français à quitter leur pays pour venir vivre en Israël/Palestine. Les appels à « retourner à Tel aviv » développent l'amalgame entre les Juifs et l'État d'Israël, et ont des conséquences délétères, en France comme ailleurs.

- « Palestinien » est une nationalité. « Juif » n'en n'est pas une. Les Palestiniens viennent de Palestine, les Juifs de différents pays. Les Palestiniens se sentent liés à la Palestine, beaucoup de Juifs ne se sentent pas liés à Israël. On peut retourner à un endroit d'où l'on vient, on peut se rendre à un endroit dont ne vient pas. Pour ces raisons, je fais une différence entre le droit au retour des réfugiés palestiniens et l'immigration juive en Israël/Palestine.

- Tu as tort d'en déduire ici que cela signifie que je suis favorable à ce que soit édifié un État commun israélo-palestinien « fermé à l'immigration des juifs, ouvert à celle des palestiniens ». Je t'ai écrit que « malgré l'absurdité consistant à mettre au même niveau d'une part la question du retour de personnes chassées de leur terre et leurs descendants qui sont nés dans des camps de réfugiés, et d'autre part l'immigration juive en Israël, je n'ai aucune raison de m'opposer à celle-ci, n'aimant ni les polices aux frontières ni les douaniers, et n'ayant pas à juger des multiples raisons (culturelles, religieuses, affectives, politiques ou liées à un sentiment d'insécurité) qui peuvent pousser des Juifs à migrer. Et pour être encore plus clair, je trouve souvent suspect le moralisme de certains, qui préfèrent reprocher à des Juifs français d'aller vivre en Israël, sans s'interroger sur les raisons, et parmi celles-ci, probablement le sentiment d'insécurité lié à l'antisémitisme en France, qui peuvent les y pousser »⁵.

- Comme je te l'ai déjà fait remarquer, si une révolution avait lieu au Proche-orient et qu'un État binational voyait le jour, il est peu probable que mon avis sur tel ou tel sujet ait un quelconque impact. Mais si tu tiens à avoir mon opinion, si un tel État voyait le jour, étant de manière générale pour la liberté de circulation, je ne suis pas fermé à ce que des Juifs continuent à y immigrer. Et je suis même très favorable à ce que des mouvements révolutionnaires fassent en sorte qu'il n'y ait plus de gardes-frontières ni de ministère de l'immigration.

⁵ Petit Vivian, « Réponses à Ivan Segré », *solitudesintangibles.fr*, 2019, <http://solitudesintangibles.fr/reponses-a-ivan-segre-vivian-petit/>

- Enfin, il me semble que le peu d'influence que je peux avoir est, ici et maintenant, en compagnie de quelques milliers d'autres personnes. Mon rôle consiste à parler de la Palestine, expliquer les mécanismes de l'occupation et de la colonisation, et participer aux campagnes pour le boycott d'Israël et des différentes entreprises françaises participant à l'occupation et à la colonisation de la Palestine (Veolia, Orange, Axa, par exemple). Si je puis me permettre, je pense que ton temps serait mieux utilisé si, plutôt que de m'écrire des lettres ouvertes après avoir lu mon texte de travers, tu réfléchissais aux différentes stratégies à mettre en place pour que la « praxis créative et égalitaire » que tu appelles de tes vœux se matérialise.

J'espère que tu es satisfait de ma réponse. Si tu ne la trouves toujours pas claire, il est fort probable que je renonce. Comme me disait une institutrice, je veux bien expliquer plusieurs fois, mais il faut aussi que tu fasses des efforts.

En espérant t'avoir rassuré,

Vivian